

Formulaire d’activité – AM-LQE-31.0.12

**Soustraction d’une activité urgente**

Article 31.0.12 de la *Loi sur la qualité de l’environnement*

Renseignements

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une demande de soustraction de l’application, en tout ou en partie, des dispositions de la section II (autorisation ministérielle) de la Loi sur la qualité de l’environnement (RLRQ, chapitre Q-2) ci-après appelée la LQE, ou d’une disposition d’un règlement pris en vertu de la LQE.

Important! Seule la réalisation d’une activité urgente est admissible et doit être réalisée dans l’objectif de réparer un dommage causé par un sinistre au sens de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, chapitre S-2.3) ci-après appelée la LSC, ou pour prévenir tout dommage que pourrait causer un sinistre appréhendé (art. 31.0.12 LQE). L’événement relié à la demande de soustraction d’une activité urgente doit correspondre à la définition de sinistre majeur**'?'** ou de sinistre mineur'?' tel que défini par la LSC.

En cas de danger immédiat ou imminent, contactez le plus rapidement possible l’équipe [d’Urgence-Environnement](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/coordonnees/urgence-environnement#:~:text=Une%20urgence%20environnementale%20est%20une%20situation%20subite%20qui,ou%20de%20l%E2%80%99environnement%20dans%20lequel%20%C3%A9volue%20l%E2%80%99%C3%AAtre%20humain.) au numéro suivant : 1 866 694-5454 afin d’informer le ministère des activités qui seront nécessaires pour prévenir ou réparer tout dommage causé par un sinistre. Cette équipe intervient 24 heures par jour, 7 jours par semaine, au Québec, afin que tout soit fait pour minimiser les conséquences d’un sinistre sur l’environnement.

Consultez le document d’information[Soustraction d’une activité urgente au régime d’autorisation ministérielle et gouvernementale (art. 31.0.12 et 31.7.1 de la LQE](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisation-ministerielle/soustraction-activite-urgente-document-information.pdf)) afin de vérifier l’admissibilité de votre activité à une demande de soustraction et pour connaître les procédures à suivre.

Certains travaux peuvent être assujettis à la procédure d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement (PEEIE). Le cas échéant, consultez ledocument d’information ***Soustraction d’une activité urgente - Soustraction d’une activité urgente au régime d’autorisation ministérielle et gouvernementale* (art. 31.0.12 et 31.7.1 de la LQE).**

Caractère public des demandes

En vertu de l’article 118.5 de la LQE, les demandes d’approbation pour des activités réalisées lors de situations d’urgence ont un caractère public. Elles sont accessibles dans le registre du ministre.

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d’indication contraire.

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la présente demande, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

Notes :

* Les termes suivis du point d’interrogation '**?**' sont définis dans le lexique situé à la fin du formulaire.

Références

Loi et règlements liés au présent formulaire

* [Loi sur la qualité de l’environnement](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/index.htm) (RLRQ, chapitre Q-2) – ci-après appelée la LQE
* [Loi sur la sécurité civile](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-2.3?&cible=) (RLRQ, [chapitre S‑2.3](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-2.3?&cible=)) – ci-après appelée la LSC
* [Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/Q-2%2C%20r.%200.1%20/) (RLRQ, chapitre Q-2, r.0.1) – ci-après appelée le RAMHHS

Documents de soutien, guides et outils de référence

* Site Web du ministère – [Autorisation ministérielle](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisations-ministerielles.htm)
* Consultez la section nommée *Soustraction d’une activité urgente au régime d’autorisation ministérielle*
* [Soustraction d’une activité urgente au régime d’autorisation ministérielle et gouvernementale (art. 31.0.12 et 31.7.1 de la LQE](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisation-ministerielle/soustraction-activite-urgente-document-information.pdf))
* Site Web du Gouvernement du Québec – [Numéro d’entreprise du Québec](https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/obtenir-renseignements-entreprise/numero-entreprise-quebec)
* Site Web du Gouvernement du Québec – [Coordonnées des directions régionales](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/coordonnees/adresses-des-directions-regionales) du ministère
* Site Web du ministère – [Données cartographiques et projets de recherche](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/donnees-cartographiques-projets-recherche.htm)
* Consultez la carte interactive. Cette carte réalisée en collaboration avec Canards Illimités Canada permet d’identifier la présence de milieux humides**'?'** et le nom de cours d’eau. Cette carte ne répertorie pas tous les milieux humides et hydriques, mais permet une consultation rapide d’un secteur d’intérêt.
1. Identification du demandeur
	1. Demandeur de la soustraction pour une activité urgente

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de personne** | [ ] Personne physique**'?'** [ ] Personne morale**'?'**[ ] Personne morale de droit public**'?'** [ ] Société de personne**'?'** |
| **Nom du demandeur** (selon le type de personne indiqué) | *Saisissez les informations*. |
| **Numéro d’entreprise du Québec (NEQ'?'), s’il y a lieu** | [ ]  Sans objet | *Saisissez les informations*. |
| **Coordonnées du demandeur ou de son siège social** |
| **Numéro civique** | *Saisissez les informations*. | **Nom de la rue** | ... |
| **App. / bureau** | ... | **Municipalité** | ... | **MRC** | ... |
| **Province** | Sélectionnez la province[ ] Ne s’applique pas | **Pays** | ... | **Code postal** | ... |

* 1. Identification de la personne-ressource

|  |
| --- |
| **Identification de la personne-ressource** |
| **Prénom et nom de la personne-ressource '?'** | *Saisissez les informations*. |
| **Titre ou fonction** | ... |
| **Coordonnées de la personne-ressource** |
| **Numéro de téléphone (bureau)** | ... | Poste | ... |
| **Numéro de téléphone (autre)** | ... |
| **Adresse courriel** | ... |

* 1. Identification du représentant

1.3.1 La personne-ressource remplit-elle également le rôle de représentant?

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Oui, passez à la section 2.

1.3.2 Dans le tableau ci-dessous, fournissez les renseignements du représentant, le cas échéant.

|  |
| --- |
| **Identification du représentant** |
| **Prénom et nom du représentant '?'** | *Saisissez les informations*. |
| **Nom de l’entreprise ou de l’organisme associé** | ... |
| **Titre ou fonction** | ... |
| **Coordonnées du représentant** |
| **Numéro de téléphone (bureau)** | ... | Poste | ... |
| **Numéro de téléphone (autre)** | ... |
| **Adresse courriel** | ... |

1. Description des activités
	1. Justification de l’urgence des travaux

2.1.1 Décrivez et justifiez la nécessité d’effectuer les travaux en urgence.

Exemples d’information à fournir :

* la description du sinistre;
* l’état de situation;
* les conséquences de la non-réalisation des travaux;
* la nécessité de réaliser rapidement les travaux;
* la démonstration que la meilleure option a été retenue.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Nature de l’activité urgente

2.2.1 Décrivez les travaux urgents à réaliser.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.2 Indiquez la nature des activités, des ouvrages et des travaux.

|  |
| --- |
| [ ]  Temporaire |
| [ ]  Permanente |

2.2.3 Décrivez l’ampleur des travaux.

Exemples :

* la dimension des ouvrages;
* la superficie des interventions.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.4 Indiquez la durée des travaux et les étapes de réalisation de cette activité.

Notez que les informations présentées doivent être cohérentes avec le caractère urgent de cette activité, section 4.3 du *Document d’information.*

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Professionnels impliqués

2.3.1 Les activités et les travaux nécessitent-ils la réalisation d’actes réservés ou doivent-ils faire l’objet d’une supervision par un professionnel (ingénieur, arpenteur-géomètre, chimiste, etc.)?

Consultez la section 5 du document d’information - Soustraction d’une activité urgente - Soustraction d’une activité urgente au régime d’autorisation ministérielle et gouvernementale (art. 31.0.12 et 31.7.1 LQE).

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.

2.3.2 Inscrivez les coordonnées du professionnel ou de la firme retenue ainsi que son mandat.

|  |
| --- |
| **Identification du professionnel ou de la firme**  |
| **Nom du professionnel ou de la firme** | Saisissez les informations. |
| **Numéro d’entreprise du Québec** | ... |
| **Adresse (numéro, rue et municipalité)** | ... |
| **Numéro de téléphone (bureau)** | ... | Poste | ... |
| **Numéro de téléphone (autre)** | ... |
| **Adresse courriel** | ... |
| **Mandat** | ... |

|  |
| --- |
| [ ]  Non déterminé |

2.3.3 Un plan signé et scellé par un ingénieur démontrant les travaux réalisés ainsi qu’un rapport de réalisation des travaux et du suivi environnemental prévu, le cas échéant, seront-il transmis à la Direction régionale concernée par cette demande dans un délai de trois mois suivant la décision du ministre de soustraire l’activité à une autorisation préalable?

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non, *justifiez.* |

1. Localisation
	1. Localisation des travaux

3.1.1 Inscrivez l’adresse du lieu concerné par la demande.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Numéro civique** | *Saisissez les informations*. | **Nom de la rue** | ... | **Code postal** | ... |
| **App. / bureau** | ... | **Municipalité** | ... | **MRC** | ... |
| **Numéro de téléphone (bureau)** | ... | Poste | ... |
| **Numéro de téléphone (autre)** | ... |
| **Adresse courriel** | ... |

|  |
| --- |
| [ ]  Le lieu visé par le projet ne possède pas d’adresse. |

3.1.2 Inscrivez dans l’espace ci-dessous les coordonnées géographiques centroïdes des travaux en d’urgence à réaliser (degrés décimaux NAD) ou fournissez les données géospatiales dans l’un des formats suivants : KML, GPX ou Shapefile (incluant SHP, SHX, DBF et PRJ).

Dans le cas d’un projet linéaire, fournir la localisation des deux extrémités du projet.

|  |  |
| --- | --- |
| Latitude : *Saisissez les informations*. | Longitude : - *Saisissez les informations*. |

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

3.1.3 Indiquez le numéro du lot concerné par la demande en remplissant le tableau correspondant.

Cadastre rénové du Québec

|  |
| --- |
| Lots |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

Ancienne compilation cadastrale

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lot | Rang, concession, bloc | Cadastre |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... |
| ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas - site du projet non cadastré (ex. : territoire non organisé, lacs) |

* 1. Caractéristiques du milieu touché par les travaux

3.2.1 Décrivez les principales caractéristiques du milieu concerné et joignez, si disponible, des photographies de terrain illustrant l’état des lieux.

Exemples d’information à fournir :

* les contraintes importantes à la réalisation des travaux (un terrain fortement accidenté, un talus déstabilisé, une forte pente, un sol meuble, etc.);
* la présence d’éléments sensibles (une prise d’eau potable, un habitat faunique, des résidences, etc.).

Ces informations peuvent servir à justifier le type d’intervention ainsi que l’ampleur des travaux demandés.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

1. Mesures d’atténuation
	1. Mesures d’atténuation prévues pour tous types d’activités

4.1.1 Dans le tableau ci-dessous, indiquez les mesures d’atténuation réalisées durant les travaux d’urgence.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Mesures d’atténuation | Oui | Non | Sans objet |
| 4.1.1.1 | Avant toute intervention, une inspection de la machinerie est effectuée pour vérifier sa propreté (exempte d’huile, de graisse, de terre, etc.) et son bon état de fonctionnement. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.1.1.2 | Le ravitaillement et l’entretien de la machinerie s’effectuent à plus de 15 mètres de tout cours d’eau, lac, zone inondable, marais, marécage, étang, tourbière ou ouvrage de captage des eaux. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.1.1.3 | Les équipements nécessaires à la récupération d’hydrocarbures en cas de fuites sont disponibles et en bon état de fonctionnement en tout temps pendant les opérations. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.1.1.4 | En cas d’un rejet accidentel d’une matière dangereuse dans l’environnement, toute matière contaminée est enlevée et récupérée sans délais (art. 20 LQE). |[ ]   |  |
| 4.1.1.5 | Des mesures sont mises en place pour éviter tout rejet de contaminants à l’environnement. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.1.1.6 | Au fur et à mesure de l’achèvement des travaux, tous les endroits remaniés sont stabilisés immédiatement de façon adéquate et adaptée au milieu. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.1.1.7 | Il n’y a aucune circulation de machinerie ou mise en suspension de sédiment dans un milieu humide**'?'** (étang, marais, marécage, tourbière, etc.). |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.1.1.8 | Durant l’exécution des travaux, tout rejet de contaminants accidentels doit être signalé immédiatement à Urgence-Environnement au numéro suivant : 1‑866‑694‑5454 (art. 21 LQE). |[ ]   |  |

* 1. Mesures d’atténuation prévues pour les activités réalisées dans des milieux humides et hydriques

4.2.1 Des travaux auront-ils lieu dans des milieux hydriques'?' (le littoral, la rive ou la zone inondable d’un lac ou un cours d’eau) ou dans des milieux humides'?' (un marais, un marécage, un étang, une tourbière)?

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.3.

4.2.2 Indiquez le nom du cours d’eau ou du lac ou les types de milieux humides'?' concernés (un marais, un marécage, un étang, une tourbière).

Dans le cas de cours d’eau ou de lacs sans nom ou en absence d’information sur les milieux humides, cochez inconnu.

|  |
| --- |
| [ ]  Inconnu |

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

4.2.3 Dans le tableau ci-dessous, indiquez les mesures d’atténuation réalisées durant les travaux d’urgence dans ces milieux.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Mesures d’atténuation | Oui | Non | Sans objet |
| 4.2.3.1 | La machinerie ne fonctionne en aucun temps à partir d’un cours d’eau ou d’un lac. Les travaux sont effectués à partir de la rive. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.2.3.2 | Les travaux sont réalisés en période d’étiage ou de basses marées pour réduire au minimum les risques de contaminants dans l’eau. |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.2.3.3 | En zone inondable, la topographie originale des lieux est conservée à la fin des travaux.  |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.2.3.4 | Des matériaux appropriés pour le milieu visé sont utilisés (art. 8(1) RAMHHS). |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]
| 4.2.3.5 | Des mesures de contrôle de l’érosion, des sédiments et des matières en suspension sont mises en place (art. 8(2) RAMHHS). |[ ]  [ ]  *Justifiez.* |[ ]

* 1. Mesures d’atténuation supplémentaires

4.3.1 Décrivez toute autre mesure d’atténuation qui sera réalisée, incluant des mesures de suivi, de remise en état et les travaux correctifs. Le cas échéant, la présence de milieux sensibles à proximité doit être considérée.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Aucune autre mesure d’atténuation ou de remise en état |

1. Documents et renseignements joints à la demande

5.1 Dans la liste ci-dessous, précisez les documents et les renseignements qui complètent votre demande.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Renseignements | Endroit où retrouver les informations |
|[ ]  Un croquis signé ou un plan signé et scellé par un ingénieur | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.* |
|[ ]  Un plan de localisation de l’activité | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.* |
|[ ]  Autre : *précisez* | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.* |
|[ ]  Aucun autre document | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.* |

5.2 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter votre demande. *(Facultatif)*

Exemples :

* des précisions sur les phases ultérieures de travaux temporaires réalisés en urgence;
* un avis du ministère de la Sécurité publique.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

1. Déclaration et signature

Je, \_\_\_*Inscrire le nom du demandeur ou de son représentant*\_\_\_\_\_demande une soustraction en vertu de l’article 31.0.12 de la LQE pour réaliser les activités qui sont décrites dans le présent formulaire afin de réparer tout dommage causé par un sinistre au sens de la *Loi sur la sécurité civile* ou pour prévenir tout dommage que pourrait causer un sinistre appréhendé. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire ainsi que toutes les annexes et tous les documents qui l’accompagnent sont complets et exacts.

Toute fausse déclaration peut entraîner des sanctions en vertu de la LQE. Tous les renseignements fournis feront partie intégrante de la demande. L’obtention de cette soustraction ne dispense pas de l’obligation d’obtenir toute autorisation requise en vertu de toute autre loi ou règlement.

Si des activités supplémentaires assujetties à la LQE doivent être réalisées ou si à la suite d’une évaluation des travaux réalisés il est nécessaire de faire des modifications à ces derniers, je m’engage à déposer une demande d’autorisation en vertu de la LQE. Dans le cas où l’arrêt des travaux dans un secteur particulier ou sur l’ensemble du chantier (plus d’une semaine : hiver ou autre cause) se produit, je m’engage à précéder cet arrêt de travaux préventifs afin d’éviter de modifier la qualité de l’environnement et à déposer une demande d’autorisation en vertu de la LQE.

**Signature** : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ **Date** : *Sélectionnez une date*.

1. Décision du ministre (section réservée au ministre)

 La demande est-elle accordée?

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non [ ] Partiellement |

 Les travaux partiellement autorisés sont les suivants :

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations.* |

 Cette autorisation est valide jusqu’à la date suivante :

|  |
| --- |
| *Sélectionnez une date*. |

 Nom du directeur : *Saisissez les informations.*

**Signature** : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ **Date** : *Sélectionnez une date*.

* 1. Conditions, restrictions ou interdictions applicables (section réservée au ministre)

 Fournissez la description des conditions, des restrictions et des interdictions du ministre.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations.* |

Lexique

**milieu humide** : milieu répondant aux critères prévus à l’article 46.0.2 de la LQE, caractérisé notamment par des sols hydromorphes ou une végétation dominée par des espèces hygrophiles, tel un étang, un marais, un marécage ou une tourbière (art. 4 RAMHHS).

**milieu hydrique** : milieu répondant aux critères prévus à l’article 46.0.2 de la LQE, caractérisé notamment par la présence d’eau de façon permanente ou temporaire, laquelle peut occuper un lit et dont l’état peut être stagnant ou en mouvement, tel un lac ou un cours d’eau et incluant leurs rives, leur littoral et leurs zones inondables (art. 4 RAMHHS).

**NEQ** : acronyme pour « numéro d’entreprise du Québec », lequel correspond à l’identifiant numérique, composé de dix chiffres, attribué à chaque entreprise qui s’immatricule au *Registraire des entreprises.*

**personne morale de droit public, y compris les municipalités et les sociétés d’État**: personne morale qui, poursuivant un intérêt général, est régie par des points essentiels de son fonctionnement, notamment par sa composition, ses pouvoirs et les contrôles auxquels elle est soumise par des règles de droit public.

**personne morale** : toute forme d’entreprise légalement constituée qui a une personnalité juridique distincte de celle de ses propriétaires et dont la gestion est confiée à des administrateurs, membres de son conseil d’administration. C’est une entreprise formée par statuts de constitution ou par lettres patentes, notamment sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions (*L.R.Q., c. S-31.1) ou de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (L.R.C. [1985], ch. C‑44).

**personne physique** : particulier qui exerce une activité ou qui fait des affaires seul ou avec d’autres personnes autrement qu’en société de personnes.

**personne-ressource** :   la personne-ressource au sein de l’entité demanderesse est la personne physique qui agit pour une personne morale, une personne de droit public ou une société de personnes. La personne-ressource reçoit les communications concernant la demande. Si l'initiateur de projet est une personne physique, il est possible que la personne-ressource soit la même personne que l'initiateur de projet.

**représentant**: personne qui dépose au nom du demandeur la demande d’autorisation ministérielle, ou de modification ou de renouvellement ainsi que lors de l’avis de cession. Il peut s’agir de la personne-ressource comme d’une personne externe au demandeur.

**sinistre majeur** : un événement dû à un phénomène naturel, une défaillance technologique ou un accident découlant ou non de l’intervention humaine, qui cause de graves préjudices aux personnes ou d’importants dommages aux biens et exige de la collectivité affectée des mesures inhabituelles, notamment une inondation, une secousse sismique, un mouvement de sol, une explosion, une émission toxique ou une pandémie (art. 2 LCS*)*.

**sinistre mineur** : un événement exceptionnel de même nature qu’un sinistre majeur, mais qui ne porte atteinte qu’à la sécurité d’une ou de quelques personnes (art. 2 LSC).

**société de personnes** : une société de personnes est une forme d’entreprise qui peut être composée notamment de personnes physiques, de personnes morales ou de sociétés de personnes qui font des affaires ensemble en sociétés de personnes : la société en nom collectif (SENC), la société en commandite (SEC) et la société en participation.